RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Bourses et aides financières

Publié le 10 juin 2024, Mis à jour le 14 mars 2025

Demande de bourse : les étapes pour son Dossier social étudiant

- Vérifier mon éligibilité
- Mon compte Mes services etudiant
- Saisir mon Dosssier social étudiant
- Suivre son DSE grâce aux notifications
- Ma situation a changé

Publié le 10 juin 2024 Mis à jour le 14 mars 2025 Télecharger le PDF

QUELLE QUE SOIT VOTRE SITUATION, NE RATEZ PAS UNE AIDE À LAQUELLE VOUS AURIEZ DROIT !
METTEZ TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ EN FAISANT VOTRE DSE.

Si vous souhaitez demander une bourse pour vos études dans l'enseignement supérieur ou faire une demande

Bourses et aides financières

Publié le 10 juin 2024, Mis à jour le 14 mars 2025

pour un logement Crous, vous devez impérativement constituer votre **Dossier social étudiant (DSE)**. C'est une étape incontournable !

Pour pouvoir saisir votre dossier dans les meilleures conditions, vous devrez préparer un certain nombre de document notamment l'avis fiscal de vos parent ou votre RIB ainsi que les pièces justificatives décrivant votre situation particulière (acte de mariage de vos parents, jugement de divorce, acte de décès, etc.).

Où et quand faire sa demande ?

La demande de DSE est à faire sur le site : messervices.étudiant.gouv.fr avant le 31 mai pour permettre un traitement du dossier dans les meilleurs délais et de pouvoir bénéficier de la mise en paiement de la bourse dès la rentrée, au mois de septembre.

Si vous remplissez votre dossier avant le 31 mai, vous serez également prioritaire pour votre demande de logement.

Quels sont les avantage d'être boursier ?

Les étudiants boursiers ont droit à plusieurs avantages :
- La priorité dans l'attribution des logements
- L'éxonération des droits d'inscriptions
- L'éxonération de la CVEC
- Le repas à 1euros
- L'aide au mérite
- Le Pass'Sport
- Réduction dans les transports en commun en fonction des térritoires

Je dépose mon dossier social étudiant avant le 31 mai

POUR FAIRE VOTRE DSE, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES :

- Vérifier mon éligibilité
- Mon compte MSE
- Saisir mon DSE
- Consulter mon DSE
- Ma situation a changé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Bourses et aides financières

Publié le 10 juin 2024, Mis à jour le 14 mars 2025

Vérifier mon éligibilité

SIMULATEUR DE BOURSE

TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ€

Mon compte MSE

VOUS DEVEZ CRÉER OU METTRE À JOUR VOTRE COMPTE ÉTUDIANT SUR

messervices.etudiant.gouv.fr

Le site de référence messervices.etudiant.gouv.fr, permet aux étudiants d'effectuer leur démarche (création et suivi du DSE) ;

Créer mon compte

Mettre à jour mon compte**Saisir mon DSE**

VOICI LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR SAISIR MON DSE

Vous allez devoir renseigner l'ensemble des informations demandées, en suivant les instructions et joindre toutes les **pièces justificatives** demandées.

Les cinq étapes du DSE :
- Situation personnelle
- Situation familiale
- Données fiscales
- Scolarité
- Pieces justificatives

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER !

Inutile d'attendre de connaître l'établissement dans lequel vous allez poursuivre vos études pour faire votre demande de DSE.

Nous vous conseillons de le **remplir votre DSE dès le 13 mars** (date d'ouverture de la campagne cette année) **et avant le 31 mai** pour être sûr de pouvoir toucher votre bourse dès la rentrée et être prioritaire dans l'attribution d'un logement Crous.

Si vous remplissez votre DSE après le 31 mai, votre demande sera traitée au fil de l'eau. Vous ne serez pas prioritaire pour une demande de logement Crous et votre bourse ne sera pas versée dès la rentrée.

Consulter mon DSE

CONSULTER MON DSE GRÂCE AUX NOTIFICATIONS

Chaque étudiant peut suivre l'avancement du traitement de son DSE sur messervices.etudiant.gouv.fr (rubrique Dossier social étudiant). Une demande de pièces complémentaires peut vous être adressée par mail, celle-ci

sera également visible dans le ?mon dossier? sur www.messervices.etudiant.gouv.fr.

L'étude complète d'un dossier varie **entre 1 mois et 3 mois**. Il est donc vivement recommandé de **constituer son DSE au plus tôt**.

Lorsque celui-ci est traité, une première **notification conditionnelle** est adressée par mail à l'étudiant (à l'adresse qu'il a indiqué dans son dossier). Ce document sera à transmettre à l'établissement de formation pour confirmer son inscription et être exonéré du paiement de la CVEC.

Enfin, dès que l'étudiant a reçu la confirmation de son inscription dans son établissement, il reçoit une seconde **notification définitive** qui déclenche la mise en paiement de sa bourse.

Suivre son dossier**Ma situation a changé**

QUE FAIRE SI MA SITUATION A CHANGÉ APRÈS MA DEMANDE DSE

En cas de changement de situation, il faut le signaler par message via la rubrique assistance pour déposer les pièces complémentaires qui permettront d'adapter le dossier à votre situation.

Contacter l'assistance -
-
-
-
-

DEMANDER UN LOGEMENT CROUS

Pour demander un logement Crous, vous devez remplir votre DSE avant le 31 mai et cocher la case ?Je demande un logement en résidence Crous.?

La phase principale de demande de logement se découpe en plusieurs tours d'attribution durant lesquelles les étudiants boursiers sont prioritaires.

Rendez-vous sur trouverunlogement.lescrous.fr à partir du **06 mai** afin de faire vos voeux de logement.

L'attribution des logements se déroule en 4 tours

Tour N°1

Saisie de vos voeux sur trouverunlogement.lescrous.fr : à partir du 6 mai

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Bourses et aides financières

Publié le 10 juin 2024, Mis à jour le 14 mars 2025

Fin de la saisie des voeux : 9 juin 10 h

Résultats : 10 juin

Confirmez votre choix avant le 12 juin 23h59

Tour N°2

Saisie de vos voeux sur trouverunlogement.lescrous.fr : à partir du 13 juin

Fin de la saisie des voeux : 16 juin à 10 h

Résultats : 17 juin

Confirmez votre choix avant le 19 juin 23h59

Tour N°3

Saisie de vos voeux sur trouverunlogement.lescrous.fr : à partir du 20 juin

Fin de la saisie des voeux : 23 juin 10 h

Résultats : 24 juin

Confirmez votre choix avant le 26 juin 23h59

Tour N°4

Saisie de vos voeux sur trouverunlogement.lescrous.fr : à partir du 27 juin

Fin de la saisie des voeux : 30 juin 10 h

Résultats : 01 juillet

Confirmez votre choix avant le 03 juil 23h59

Si vous n'avez pas d'attribution de logement à la fin des 4 tours, ou si vous n'êtes pas éligibles au DSE, vous pouvez participer à la phase complémentaire qui débutera dès le 8 juillet 2025.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Bourses et aides financières

Publié le 10 juin 2024, Mis à jour le 14 mars 2025

Tout savoir sur le logement en résidence universitaire

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

Rendez-vous sur le Guide de l'étudiant pour tout savoir sur les bourses, les logements étudiants et les différentes aides auxquels vous avez peut-être droit.

Consulter le guide

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Bourses et aides financières

Publié le 10 juin 2024, Mis à jour le 14 mars 2025

FAQ | DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

Vous avez un doute au sujet de la constitution du DSE, de l'attribution des logements ou de la règlementation des bourses ?

Consultez la FAQ